FRENCH only



SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES

INTERVENTION DU SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, M. RENAUD MUSELIER, A LA CONFERENCE DE L'OSCE DE BRUXELLES SUR LA TOLERANCE ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME, LA XENOPHOBIE ET LA DISCRIMINATION (13 septembre 2004)

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Il est des constats qu'on aimerait ne pas faire. Deux siècles après la déclaration des droits de l'homme, soixante ans bientôt après la libération des camps de la mort, nos consciences sont interpellées. Malgré la mondialisation qui abolit les barrières et rapproche les peuples, les remugles du racisme et de la xénophobie ne sont pas dissipés. Ici et là, l'antisémitisme est en résurgence. Partout, des discriminations insidieuses affectent nos traditions d'hospitalité et d'ouverture. Il y va de la **crédibilité** de nos valeurs. Si nous ne savons pas les respecter, comment les esprits déboussolés par la radicalité des changements pourraient-ils y trouver une réponse à leurs interrogations ?

A ces constats dérangeants, opposons notre **détermination commune**. Après les conférences de Berlin sur l'antisémitisme et de Paris sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet, nous sommes aujourd'hui réunis pour la troisième rencontre d'un cycle organisé en 2004 par l'OSCE sur la problématique de la tolérance. Décidé à l'occasion de la session ministérielle de Maastricht en décembre 2003, ce cycle constitue une occasion privilégiée de réflexion et d'échange entre les 55 Etats membres de l'OSCE sur la réalité actuelle des phénomènes d'intolérance dans nos sociétés, qu'il s'agisse de l'antisémitisme, du racisme, de la xénophobie et de la discrimination, y compris lorsque ces idéologies et pratiques pernicieuses sont véhiculées par l'internet.

Comme tant d'autres, la France n'est pas épargnée par ces résurgences d'un passé obscur. Riche de sa tradition d'ouverture et de sa diversité, elle se sent une **responsabilité particulière** dans notre réponse commune. Dès l'origine, elle s'y est donc pleinement impliquée, considérant que les questions soulevées étaient dans le contexte actuel d'une importance fondamentale. En effet, de plus en plus ouvertes au monde, ouvertes à la mondialisation des images et des messages, confrontées à la violence terroriste qui enjambe les frontières, nos sociétés doivent promouvoir avec force les valeurs de respect, de dignité et de tolérance. Ces valeurs constituent le seul recours dans des sociétés qui sont et seront de plus en plus hétérogènes et multiculturelles.

A Berlin, nous avons su nous montrer à la hauteur que l'enjeu exigeait. Le fléau de l'antisémitisme, doit en effet être combattu sans concession, avec vigueur et détermination.

La France a également considéré que le développement des nouveaux médias, devait s'accompagner d'une veille sérieuse et d'un travail d'éducation et

de sensibilisation. C'est cette approche qui a été au cœur des débats lors de la conférence de Paris. Dans quelques mois, la réunion ministérielle de Sofia nous permettra de donner des suites concrètes à ces deux conférences.

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés à Bruxelles pour **aller plus loin et confirmer notre engagement**. Quels dérapages connaîtront nos sociétés, si nous tolérions le racisme et la xénophobie ? Dans quel gouffre irions-nous, si nous devions composer avec l'intolérance ?

Nous sommes tous conscients de l'attraction de l'Europe élargie sur le reste du monde. Les flux migratoires modèleront fortement le visage et le devenir de nos sociétés. Il faut aujourd'hui nous engager sur les conditions d'accueil et d'insertion des migrants et de leurs familles. Il faut également organiser le respect de la pluralité culturelle, religieuse, ethnique dans nos sociétés démocratiques. C'est tout le sens par exemple de la laïcité, que la France promeut et adapte depuis près de 100 ans. J'y reviendrai.

Nous avons pris des engagements à Berlin, nous devons les tenir. Nous avons également pris des engagement à Paris, nous devons également les tenir. En évaluant aujourd'hui les risques liés au racisme, à la xénophobie et à toutes les formes de discrimination, il va nous falloir, ici à Bruxelles, prendre collectivement des engagements que nous devrons tenir. Ils s'orienteront dans deux directions complémentaires : nationale et internationale.

Sur un plan strictement national, chacun d'entre nous a développé sa propre réplique. Celle de la France ne prétend pas être un modèle et prend rang parmi beaucoup d'autres. Mon pays a adopté une loi qui aggrave les peines encourues par les auteurs d'actes racistes et antisémites, ou d'actes discriminatoires. Un comité interministériel sur le racisme et l'antisémitisme (CIRA) a par ailleurs été mis en place. La France s'est aussi dotée d'un Haut

Conseil à l'Intégration, associant les membres de la société civile impliqués dans la lutte contre le racisme et les discriminations.

Ces instances apparaissent au moment où se développe une **importante jurisprudence** reconnaissant et sanctionnant les actes de discrimination, dans l'accès à l'emploi, au logement, ou tout simplement à des lieux publics ou de loisirs. Au-delà de l'adoption de textes plus répressifs, c'est le renforcement de leur application même qui se trouve améliorée, avec la vigilance permanente des associations de défense de Droits de l'Homme et les ONG de lutte contre le racisme et les discriminations.

D'autres partenaires ont fait d'autres choix. De cette pluralité des expériences doivent naître des échanges féconds. Nous ne sommes jamais trop nombreux à réfléchir lorsque les enjeux sont d'une telle importance. L'OSCE, à cet égard, peut être un laboratoire où tester et diffuser les expériences nationales.

Plus que la répression la plus ferme, nous devons promouvoir la tolérance, le respect mutuel, la connaissance de l'autre. Le rôle de l'école est essentiel à cet égard. La France est attachée à la laïcité des écoles publiques, facteur d'intégration et lieu privilégié de dialogue, qui garantit le respect de chaque élève tout en y interdisant le prosélytisme. C'est dans le souci de préserver les consciences des plus jeunes qu'il faut comprendre, ce qu'on appelle communément « la laïcité à la française ».

Certains de nos partenaires favorisent les manifestations d'appartenance religieuse des différentes communautés qu'ils abritent. C'est leur droit.

Nous estimons en revanche que la liberté de conscience se réalise dans la neutralité de l'espace scolaire. La liberté de tous s'épanouit lorsque chacun vit intimement ses convictions, sans les imposer aux autres. Il y a 100 ans en France, le débat était déjà posé. Les termes du débat ont certes évolué, mais c'est surtout le visage de nos pays qui s'est transformé.

Mais toutes nos écoles sont interpellées par ces nouveaux défis et tous les systèmes éducatifs doivent donc se mobiliser. De la confrontation des expériences naîtra la seule réplique qui vaille : la conversion des esprits qui tarira les sources de l'intolérance.

Sur un plan international, et en particulier dans le cadre que nous fournit l'OSCE, nous devrons mettre l'accent essentiellement sur la prévention, la sensibilisation, l'éducation et de l'échange des bonnes pratiques dans une démarche partenariale associant à part entière les Etats et les ONG. C'est l'application au quotidien des textes et traités auxquels nos pays souscrivent qui doit être facilitée grâce à ces dispositions. C'est dans toutes les enceintes que désormais doit être porté le combat pour un monde où l'humanité, désormais consciente de son unité de destin, agira de concert pour sa sauvegarde. C'est l'esprit dans lequel la France a associé les représentants de la société civile, associations de lutte contre le racisme et la xénophobie et professionnels d'Internet, lors de la Conférence de Paris.

La montée de l'intolérance nous impose à tous une obligation de résultat. Cette question sera au cœur des débats lors de la session ministérielle de Sofia en décembre prochain. Soyons encore plus ambitieux et encore plus exigeants dans les objectifs que nous nous fixerons. Nous devrons proposer un diagnostic mais aussi des remèdes à ces maux, qui risqueraient de ronger nos sociétés. L'intolérance est intolérable sous toutes ses formes. Ce n'est que par une approche collective que nous pourrons relever cet important défi en ce début de XXIème siècle. C'est une question de survie pour nous tous.

Je vous remercie./.